ASSEMBLEE GENERALE
DE LA LIGUE OCCITANIE DE TENNIS DE TABLE

Conformément aux statuts, les Présidents des Associations de la Ligue sont convoqués en Assemblée Générale le :

Dimanche 19 septembre 2021 à 10H00
Maison de la Jeunesse et de la Culture
25 rue Marat
11200 LEZIGNAN-CORBIERES

Chaque Association délègue à l'Assemblée Générale, soit son président, soit un représentant muni d'un pouvoir signé du président.

Le vote par procuration est admis pour les associations qui n'appartiennent pas au département où se déroule l'Assemblée Générale. Dans ce cas, le délégué d'une association ne peut représenter que des associations du département où se trouve le siège social de sa propre association, dans la limite de trois associations, la sienne non comprise.

Les délégués des associations doivent être âgés d'au moins 16 ans révolus, jouir de leurs droits civiques (s'ils sont majeurs), et être licenciés pour l'association qu'ils représentent.

Chaque association dispose du nombre de voix déterminé par le barème figurant à l'article 5.3 des statuts de la Ligue.
(Le nombre des licences prises en compte correspond aux **licences validées au 30/06/2021**).

Déroulement de la journée :

10H00	Pointage des Présidents de clubs ou représentants avec pouvoir
10H30	Ouverture
	Déroulement *(voir ordre du jour en page 2)*
15H30	Clôture

Attention, pour accéder à la MJC le pass sanitaire est obligatoire

ASSEMBLEE GENERALE
ORDRE DU JOUR

10H00 **Pointage des délégués**

10H30 **Ouverture de la séance**

Vote du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020

Allocution de la Présidente

10H45 **Rapport d'activité**

11H00 **Rapport financier et votes**

11H15 **Présentation du budget 2021/2022 et vote**

11H30 **Rapport technique**

12H00 **Election complémentaire du 2ème vérificateur aux comptes**

Pause déjeuner (offert)
(s'inscrire en ligne: https://doodle.com/poll/qh2cgnbz4w5uk74r)

14H00 **Présentation de la marque territoriale**

15H15 **Questions diverses**

15H30 **Clôture de l'Assemblée Générale**